

156/43

Procès Verbaux
Rapports



Commission administrative du Bureau paritaire
de placement des ouvriers et employés de l'alimentation

2^e mandat Salengro 1929/1935

MAIRIE DE LILLE
CORRESPONDANCE
12094
DÉPARTEMENT

Commission administrative du Bureau paritaire
de placement des Ouvriers et Employés de l'Alimentation

Réunion du 9 Décembre 1930

Les membres de la Commission administrative du Bureau paritaire de placement se sont réunis à la Mairie, le 9 Décembre 1930, à 17 h45, sous la présidence de M. Masson, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Masson, Adjoint au Maire
Clarey, Restaurateur, membre Patron
Coustenoble, Boulanger, d°
Goudaert, Pâtissier, d°
Delerue, Epicier, d°
Savaete, Boucher, d°
Watel, Brasseur, d°
Duilo, Restaurateur, membre Ouvrier
Mullier, Confiseur, d°
Cousin, Boulanger, d°
Pionnier, Pâtissier, d°
Chotteau, Epicier, d°
Bressing, Brasseur, d°
Ducamp, Directeur de la 5ème Direction.

Etaient absents : M.M. Cornillot, Confiseur, membre Patron
Titren, Boucher, membre Ouvrier
Lévêque, Directeur de l'Office départemental de Placement et de l'Office régional de la Main d'Oeuvre du Nord de la France.

M. Masson, Président, adresse aux membres présents tous ses remerciements pour avoir bien voulu accepter la mission que l'Administration municipale leur a confiée en les appelant à administrer le Bureau paritaire de placement. Il remet à chaque membre présent l'arrêté municipal désignant les personnes composant la Commission administrative, et signale que cette réunion a pour but d'installer la Commission. "C'est chose faite actuellement, dit-il".

M. Ducamp donne lecture de la délibération du Conseil Municipal portant création du Bureau municipal paritaire de placement et fait un résumé du règlement général de cet organisme. Pour permettre un fonctionnement de ce bureau de 7 heures à 19 heures, il sera nécessaire d'avoir deux employés. Un jeu de fiches pour offres et demandes d'emploi et de cartes-lettres destinées aux réponses des employeurs et des employés ou ouvriers est présenté aux Commissaires; ces imprimés sont presque tous terminés. Cette partie matérielle étant préparée il s'agit de demander à l'Administration municipale de nommer le personnel qui sera attaché au Bureau paritaire de placement.

M. Mullier démontre la nécessité de la création de ce Bureau; il désire instamment que les ouvriers et employés ne soient plus mis dans l'obligation de consommer dans les débits qui forment les antichambres des bureaux de placement clandestins; il appelle en outre l'attention de ses collègues sur le fait que certains demandeurs d'emploi sont parfois obligés de donner un pourboire pour obtenir une place. Quant à l'organisation même du bureau, il signale qu'un démarcheur est indispensable pour assurer la liaison entre les employeurs et le bureau paritaire.

M. Clarey appuie la demande de M. Mullier. Par plusieurs exemples, pris sur le vif, il démontre que deux garçons de restaurant ayant même valeur professionnelle ne peuvent pas toujours faire l'affaire pour servir un banquet ayant un caractère officiel. Il faut donc que le Bureau en question connaisse bien les maisons qui demandent des employés et leur genre de clientèle, ainsi que les employés qu'il doit placer. C'est pour cela que lui-même croit, comme M. Mullier, à la nécessité d'un démarcheur.

M. Mullier ajoute que le Bureau paritaire doit posséder le téléphone avec un numéro spécial et cela pour éviter de passer par le poste central de la Mairie qui apporterait des pertes de temps dans le fonctionnement du placement. Il demande en outre une salle spéciale comportant des tables avec buvards afin que les ouvriers et employés puissent écrire en attendant la solution de leur placement. De plus, il désire une porte d'accès dans le bureau même où sont les employés préposés au placement.

Tous les Commissaires appuient les propositions de M. Mullier.

M.M. Cousin et Coustenoble font remarquer que les heures d'ouverture et de fermeture du bureau ne correspondent pas aux nécessités de la boulangerie. Ils signalent que le bureau de la rue Mesurel qui est ouvert le matin à 3 h 1/2 fonctionne à la satisfaction des ouvriers et des patrons pour le remplacement au fournil du ou des ouvriers malades.

M. Mullier trouve que cette façon de faire peut se modifier à l'avenir. Il suffit que l'ouvrier signale au patron à temps son absence et que celui-ci avertisse plus tôt le bureau de placement.

M. Masson montre que les habitudes se plient aux exigences nouvelles produites par les données sociales qui évoluent sans cesse. Avant guerre on n'aurait pas cru possible la fermeture des salons de coiffure l'après-midi des dimanches. On y est cependant arrivé pour accorder aux garçons coiffeurs le repos hebdomadaire.

M. Savaete indique à ses collègues que les patrons bouchers et charcutiers auront peu recours au Bureau paritaire de placement. Les ouvriers bouchers et charcutiers sont appelés pour la plupart à devenir patrons et sont placés chez les bouchers et charcutiers établis par des parents ou des amis de ces derniers.

M. Masson conclut que les desiderata de la Commission seront transmis à l'Administration municipale, desiderata qui se résument comme suit :

- Nomination de deux employés.
- d° d'un démarcheur.
- Installation du téléphone avec N° spécial.
- Porte d'accès au Bureau de placement pour les personnes qui désirent causer aux employés.
- Salle d'attente spéciale pour les demandeurs d'emploi.

Il fait connaître que dans une séance prochaine on désignera les quatre membres de la Commission permanente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

Le Secrétaire de séance,
Dr DUCAMP.



Bureau Paritaire de Placement des Ouvriers et Employés
de l'Alimentation

La Sous-Commission chargée du Contrôle du Bureau Paritaire de Placement des travailleurs de l'Alimentation s'est réunie au siège, 10 rue de la Vignette, sous la présidence de M. Devernay, adjoint au maire.

Depuis le 1er Septembre, date d'ouverture du Bureau Municipal de Placement, de nombreuses demandes d'emploi ont été enregistrées: La plupart ont obtenu satisfaction.

Un pressant appel est fait auprès des employeurs, qui auraient des emplois vacants, en vue de transmettre leurs offres au dit Bureau qui fonctionne tous les jours, sauf le dimanche, de sept heures trente à midi et de quatorze à dix sept heures.

Toutes les offres sont reçues gratuitement, soit directement, soit par lettre, soit par téléphone : 30.17.

réunion du 22-8-31

2044

Commission Administrative du Bureau paritaire de placement
des Ouvriers et Employés de l'Alimentation

Réunion du 22 Août 1931



Les membres de la Commission Administrative du Bureau paritaire de placement se sont réunis à la Mairie le 22 Août 1931 à 17 h.45, sous la présidence de M. Devernay, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Devernay, adjoint au Maire
Delerue, Epicier, Membre patron
Watel, Frasseur, Membre patron
Duflo, Restaurateur, Membre ouvrier
Mullier, Confiseur, Membre ouvrier
Chotteau, Epicier, Membre ouvrier
Bressing, Brasseur, Membre ouvrier

S'étaient excusés; M.M. Cornillot, Confiseur, Membre patron
Savaete, Boucher-charcutier, Membre Patron
Coustenoble, Boulanger, Membre patron
Pionnier, Pâtissier, Membre ouvrier

Etaient absents : M.M. Clarcy, Hôtelier restaurateur, Membre patron
Goudaert, Pâtissier, Membre patron
Titren, Boucher, Membre ouvrier
Delaporte, Boulanger, Membre ouvrier
Lévêque, Directeur de l'Office Départemental de Placement et de l'Office régional de la main-d'oeuvre du Nord de la France.
D^r Ducamp.

Lecture est faite du procès-verbal de la Réunion du 16 Mai 1931 qui est adopté.

M. Devernay, adjoint, Président de la Commission Administrative du Bureau paritaire de placement, demande la nomination d'une sous-commission permanente.

M. Mullier demande que cette commission qui aura à surveiller la bonne marche du bureau de placement, se compose de 7 membres. Le Président, 3 membres patrons et 3 membres ouvriers.

L'Assemblée se range à cet avis, et sont nommés membres :

M.M. Clarcy, Delerue et Cornillot, membres patrons.

Duflo, Bressing et Mullier, membres ouvriers.

....

M. le Président informe les membres de la Commission que le Bureau s'ouvrira le 1er Septembre 1931 rue de la Vignette 10, et déclare que le mobilier est commandé, les imprimés nécessaires au fonctionnement sont prêts, il ne reste plus actuellement que la pose du téléphone.

Un jeune employé est désigné pour la marche du service, il doit être présenté à M. le Président le samedi 29 Août.

M. Delerue demande que l'on veuille bien songer à l'entretien de ce bureau.

M. Devernay déclare que ce service étant municipal, les bureaux seront entretenus comme ceux de la Mairie.

Après diverses discussions, l'on fixe comme suit les heures d'ouverture dudit bureau.

Matin de 7 heures 1/2 à 12 heures
Soir de 14 heures à 17 heures

Sur la demande de plusieurs membres de la Commission, M. Devernay déclare que l'Administration Municipale fera toute la propagande nécessaire pour la bonne marche et l'extension de ce bureau, cette déclaration donne satisfaction aux membres présents.

L'on déclare ensuite que la Sous-Commission permanente se réunira le mardi 8 Septembre à 17 heures 1/2 rue de la Vignette, 10.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

Le Secrétaire de séance,

L. COCHETUEUX.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU
PARITAIRE DE PLACEMENT DES OUVRIERS ET EMPLOYES DE L'ALIMENTATION



Réunion du 8 Septembre 1931



Les membres de la Sous-Commission Administrative du Bureau Paritaire de placement se sont réunis le 8 Septembre 1931 à 17 H. 30, rue de la Vignette, n° 10, sous la présidence de M. Devernay, adjoint au Maire.

Etaient présents: M.M. Devernay, adjoint au Maire;
Delerue, Epicier, membre patron;
D^r Ducamp, Chef de la 5ème Direction;
Bressinck, Erasseur, membre ouvrier;
Cornillot, Confiseur, membre patron.

S'étaient excusés: M.M. Duflo, Restaurateur, membre ouvrier;
Mullier, Confiseur, membre ouvrier.

Etait absent: M. Clarey, Hôtelier-restaurateur, membre patron.

Rappel est fait des buts et modalités de fonctionnement selon les termes du procès-verbal de la réunion du 22 Août 1931.

M. DEVERNAY, adjoint, Président de la Sous-Commission, résume les résultats de la première semaine de fonctionnement du Bureau.

De nombreuses demandes d'emplois ont été enregistrées. Un certain nombre d'entre elles ont reçu satisfaction ou laissent espérer une heureuse solution.

L'Assemblée, satisfaite de ces déclarations, émet différentes remarques et suggestions relatives à la bonne marche du service.

M. DEVERNAY donne lecture d'une lettre de M. Duflo (excusé); d'intéressantes observations y sont faites sur la façon d'organiser la propagande auprès des groupements patronaux et ouvriers.

Bonne note est prise de ces propositions qui sont mises à l'étude.

M. CORNILLOT, appuyé en ce sens par M. DELERUE, fait ressortir tout l'avantage qu'il y aurait à obtenir la coopération de la Chambre de Commerce, ce qui permettrait de toucher plus sûrement toutes les corporations intéressées.

Approbation générale.

M. BRESSYNCK demande qu'on limite l'activité du Bureau aux professions déjà indiquées (café, brasserie, boulangerie, etc..)

Il insiste également sur la nécessité d'organiser la lutte contre les bureaux de placement clandestins et privés.

D'Accord.

Il est ensuite rendu compte des travaux de propreté et d'entretien du Bureau et des salles d'attente, travaux dévolus à la Concierge du bâtiment.

M. DEVERNAY, ainsi que les Membres de la Commission, fixent comme il suit les réunions de la sous-commission paritaire: le 2ème lundi de chaque mois, à 15 H., dans les locaux du service, 10 rue de la Vignette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H. 15.

Le Secrétaire de séance,

G. PIETTE.

SOUS-COMMISSION ADMINISTRATIVE du BUREAU

PARITAIRE DE PLACEMENT des OUVRIERS & EMPLOYES de l'ALIMENTATION.



Réunion du 12 Octobre 1931



Les Membres de la Sous-Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 12 Octobre 1931 à 15 heures, rue de la Vignette n°10, sous la Présidence de M.DEVERNAY, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M.Devernay, Adjoint au Maire
Bressynk , brasseur, membre ouvrier
Duflo, restaurateur, membre ouvrier
Mullier, confiseur, membre ouvrier
Cornillot, confiseur, membre patron
Petit, Chef du 2ème Bureau (5ème Direction)

S'étaient excusés: M.M.Clarey, hôtelier restaurateur, membre patron
Delerue, épicier, membre patron
Dr Ducamp, Chef de la 5ème Direction.

M.DEVERNAY rend compte aux membres de la Sous-Commission des résultats obtenus par le Bureau depuis la réunion du 8 Septembre 1931.

M.BRESSYNK, tout en reconnaissant les efforts tentés en vue de la bonne marche du Bureau, insiste sur la nécessité de surveiller de plus près l'application des règlements concernant la police des bureaux privés et clandestins.

M.DEVERNAY rappelle que dans l'état actuel des choses, la Municipalité est contrainte de limiter son contrôle aux corporations de l'Alimentation et au territoire de la Ville de Lille. L'Administration Préfectorale est seule qualifiée pour prendre des mesures plus étendues. Le nécessaire d'ailleurs a été fait auprès des autorités compétentes pour réclamer l'application de ces mesures.

M.DUFLO propose d'étudier les possibilités d'étendre notre rayon d'action aux communes environnantes et s'il le faut, par la suite, à tout le Département.

D'accord.

Une enquête sera faite concernant un certain nombre de Bureaux privés de Placement, dont les adresses sont communiquées par M.DUFLO. Des mesures seront prises pour réprimer toute irrégularité desdits organismes.

.....

M. Mullier propose d'écrire à la Coopérative des Flandres (Union de Lille) pour la prier de bien vouloir nous réserver ses offres d'emplois. Cette Société se doit de nous aider.

D'accord.

M. Cornillot disposera bientôt de quelques emplois vacants dans ses ateliers et s'engage à ne pas pourvoir à ces emplois sans nous consulter.

Bonne note est prise.

Les membres de la Commission sont unanimes à reconnaître la nécessité d'intensifier la publicité à donner à l'Office municipal:

Différents textes seront insérés dans les journaux,

Des notices seront envoyées chez les patrons.

Les membres de la commission conviennent d'établir chacun une liste d'employeurs susceptibles de s'intéresser à notre organisme.

M. Devernay propose de convoquer la Commission en Assemblée générale le 2ème lundi du mois prochain, c'est-à-dire le 9 Novembre à 15 heures en ce même local, 10 rue de la Vignette.

D'accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H.

Le Secrétaire de séance,

G. Piette.

Commission Administrative du Bureau Municipal
Paritaire de Placement des Ouvriers et Employés de l'Alimentation



Réunion du 9 Novembre 1931

Réunion du 30 NOV 1931

M. PLANQUE

Les Membres de la Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 9 Novembre 1931 à 15 Heures, rue de la Vignette n° 10, sous la Présidence de M. Devernay, adjoint au Maire.

Etaient Présents : M.M. Devernay, Adjoint au Maire
Petit, chef du 2ème Bureau (5ème Direction)
Delerue, Epicier - Membre Patron
Savaete, Boucher Charcutier - Membre Patron
Wattel, Brasseur, Membre Patron
Bressinck, Brasseur - Membre Ouvrier
Duflo, Restaurateur - Membre Ouvrier
Pionnier, Pâtissier - Membre Ouvrier.

S'étaient excusés: M.M. Ducamp, Chef de la 5ème Direction
Cornillot, confiseur - Membre Patron
Clarey, Restaurateur - Membre Patron
Chotteau, Epicier - Membre Ouvrier
Mullier, Confiseur - Membre Ouvrier

Etaient absents : M.M. Levêque, Directeur de l'Office Départemental
de Placement
Coustenoble, Boulanger - Membre Patron
Goudaert, Pâtissier - Membre Patron
Delaporte, Boulanger - Membre Ouvrier
Titren - Boucher - Membre Ouvrier

A 15 Heures, M. Devernay ouvre la séance et résume aux membres de la Commission les résultats obtenus durant le mois d'Octobre 1931.

C'est d'abord l'examen des Demandes et Offres inscrites et Placements effectués, puis le détail par Professions des personnes s'étant adressées au Bureau.

Compte est rendu ensuite de la propagande auprès des organisations Patronales et de la répression exercée à l'encontre des Bureaux clandestins de Placement.

Lecture est donnée de la réponse (du 20/10/31) de la Coopérative des Flandres à notre lettre du 13 Octobre dernier. Cette société se déclare toute disposée à nous réserver ses demandes de Personnel.

D'autre part, notre lettre du 17 Octobre à M. le Commissaire Central de Police relative aux bureaux clandestins a porté ses fruits : différentes enquêtes ont été effectuées, d'autres sont en cours. Et toutes les mesures nécessaires seront prises.

Il le faut absolument nous dit M. Pionnier, car les Bureaux privés continuent à placer en sous main, malgré les règlements en vigueur.

M.M. Savaete et Wattel sont convaincus que nous obtiendrons d'heureux résultats par une propagande directe et soutenue auprès des Patrons à qui l'en pourrait adresser des notices détaillées. D'accord.

M. Bressinck se chargera d'ailleurs bien volontiers de la propagande concernant la Brasserie.

M. Delerue rappelle avec raison que des textes en gros caractères insérés en bonne place dans la Presse locale, seront sans aucun doute d'un excellent rendement. Ce qui sera fait incessamment.

M. Devernay déclare également vouloir toucher et attirer à l'Office Municipal, les Eléments Ouvriers timorés ou mal avertis. Il suffira de leur démontrer les avantages matériels et garanties morales qu'ils peuvent en tirer.

M. Duflo nous remet une liste de nombreux Cafés, Hôtels et Restaurants à qui nous aurons à signaler notre existence et notre but.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 45.

Le Secrétaire de Séance,

G. PIETTE

L'Administration Municipale prend acte des travaux de la Sous-Commission, son président, M. l'adjoint Devernay, ayant fait connaître son intention de faire procéder à un nouvel examen des résolutions prises par elle en son absence .

5è D.

Conseil d'Administration
Réunion du 28 DEC 1931
M. PLANQUE

REUNION DU 14 DECEMBRE 1931



Les membres de la Sus-Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 14 Décembre 1931, à 15 heures, rue de la Vignette n° 10.



Étaient présents: MM. Petit, Chef du 2ème Bureau (5° Direction)
Clarey, Restaurateur, membre-patron;
Delerue, épicier, d°
Bressinck, brasseur, membre-ouvrier;
Duflo, restaurateur, d°
Mullier, confiseur, d°

S'étaient excusés: MM. Devernay, adjoint au Maire de Lille;
Dr Ducamp, chef de la 5° Direction;
Cornillot, confiseur, membre-patron.

La séance est ouverte à 15 heures.

En l'absence de M. Devernay, (excusé) M. Delerue est prié de présider la Sous-Commission.

M. Mullier présente M. Marcel Patrou et demande si l'Assemblée veut bien l'agréer comme délégué patronal de la corporation des cuisiniers.

M. Bressinck, au nom de tous, souhaite la bienvenue à M. Patrou dont la compétence bien connue sera d'une aide précieuse. Une seule réserve à faire, de pure forme sans aucun doute: c'est la ratification de cette admission par la commission plénière.

M. Patrou remercie vivement et promet son entier dévouement.

M. Mullier nous dit ensuite s'être entremis avec l'organisation syndicale ouvrière des cuisiniers, car il est indispensable que ceux-ci nous accordent également leur concours.

L'on passe ensuite à l'examen des résultats obtenus durant le mois de Novembre. Les offres d'emplois sont encore peu nombreuses par rapport au nombre de demandes. Des notices ont été distribuées ces jours-ci chez tous les commerçants susceptibles de s'intéresser à notre oeuvre.

Mieux connu, grâce à cette propagande, le Bureau Municipal de Placement verra certainement s'accroître son activité.

MM. Bressinck et Delerue nous disent que cette propagande est excellente mais qu'elle doit être complétée par des textes en bonne place dans les journaux.

M. Mullier trouve indispensable d'employer un démarcheur pour prospecter les différents commerces dont nous nous occupons.

Proposition du début, nous rappelle M. Clarey, et dont la réalisation s'impose de plus en plus.

Accord général sur ce point.

Ce rôle de démarcheur étant délicat il s'agit de le confier à un homme depuis longtemps dans le métier. Ceci afin qu'il soit suffisamment connu et estimé sur place, un ancien gérant par exemple.

Ses visites seront particulièrement fréquentes chez les cafe-tiers, hôteliers et restaurateurs (M. Bressinck)

La difficulté est d'établir les conditions de la prise en charge de cet employé par la municipalité, il faut tenir compte des objections suivantes :

Choisi par la commission et ayant dépassé l'âge prescrit il ne peut être titularisé (M. Mullier)

De plus et jusqu'à nouvel ordre on ne peut justifier de l'emploi quotidien de ce démarcheur.

Après différentes propositions l'accord est fait sur la formule suivante :

Plutôt qu'un traitement proprement dit, accorder une allocation basée sur le nombre de journées consacrées au service du Bureau.

M. Duflô suggère que ce démarcheur assure le service du Dimanche afin de pouvoir répondre aux demandes d'"Extras".

MM. Clarey et Duflô déplorent l'éloignement du Bureau par rapport au centre de la Ville, principalement pour les raisons suivantes :

Les patrons n'y viennent pas volontiers;

Le personnel ne s'attarde jamais longtemps dans les salles d'attente.

Pourquoi ne pas transférer le Bureau en des locaux vacants de la Vieille Bourse du Commerce par exemple ?

Approbation générale.

D'autre part, M. Bressinck émet le vœu qu'une carte de circulation en tramway soit octroyée au personnel du bureau, ceci afin de faciliter ou accélérer le service .

D'accord.

M. Mullier prie M. Petit de bien vouloir entretenir M. Devernay de ces différentes propositions qui, mises en harmonie avec les règlements administratifs, pourront recevoir une solution au cours de la prochaine séance (II Janvier 1931).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Le Secrétaire de séance,

G. PIETTE.

Sous-Commission administrative du Bureau Municipal Paritaire
de placement des Ouvriers et Employés de l'Alimentation



Réunion du II Janvier 1932



Les membres de la Sous-Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le II Janvier 1932, à 15 heures, rue de la Vignette N° 10.

Etaient présents : MM. Devernay, adjoint au Maire
Petit, Chef du 2ème Bureau (5° Direction)
Delerue, épicier, membre patron
Duflo, restaurateur - membre ouvrier

S'était excusé : M. le D^r Ducamp, Chef de la 5ème Direction

Etaient absents : MM. Clarey, restaurateur, membre patron
Cornillot, confiseur, membre patron
Bressinck, brasseur, membre ouvrier
Mullier, confiseur, membre ouvrier

La Séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Devernay.

M. Devernay critique les différentes propositions qui font l'objet du procès-verbal de la précédente séance :

Est irrégulière la présentation d'un nouveau membre à la sous-commission sans que l'Administration Municipale et l'Adjoint Délégué en aient été avisés afin de donner leur accord préalable.

Il est nécessaire de respecter la forme administrative et de ne rien entreprendre sans consulter l'Adjoint Délégué au Placement.

Ce n'est qu'après cela que la Commission est qualifiée pour enregistrer une nouvelle admission.

Le choix des délégués et le contrôle de la parité incombent à la Municipalité !

Un membre cuisinier a déjà d'ailleurs été agréé par M. Devernay.

M. Devernay reconnaît le bien fondé des autres propositions (changement de local, emploi d'un démarcheur....) mais fait remarquer qu'il n'y a pas urgence, étant donné la crise actuelle, à rendre immédiates ces mesures.

Il est d'autre part difficile de trouver un local adéquat et il faut tenir compte des frais déjà engagés.

Laissons d'abord le Bureau se développer et s'implanter petit à petit.

MM. Duflo et Delerue n'ayant rien à ajouter à cet exposé la séance est levée à 15 h,30.

La prochaine réunion (commission plénière) est fixée au lundi 8 Février 1932 à 15 heures.

Le Secrétaire de Séance :
G. PIETTE.



Commission Administrative du Bureau Municipal Paritaire de
Placement des Ouvriers et Employés de l'Alimentation



Réunion du 8 Février 1932

Les membres de la Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 8 Février 1932 à 15 Heures, rue de la Vignette n° 10.

Etaient présents : M.M. Devernay, Adjoint au Maire
Petit, Chef du 2ème Bureau (5ème Direction)
Delerue, Epicier, Membre Patron
Goudaert, Pâtissier, Membre Patron
Savaete, Boucher-Charcutier, Membre Patron
Duflo, Restaurateur, Membre ouvrier
Pionnier, Pâtissier, Membre Ouvrier

S'Etaient excusés : M.M. le Dr Ducamp, Chef de la 5ème Direction
Wattel, Brasseur, Membre Patron
Bressinck, Brasseur, Membre ouvrier
Mullier, Confiseur, Membre Ouvrier

Etaient absents : M.M. Levêque, Directeur de l'Office Départemental
de Placement
Clarey, Hôtelier-Restaurateur, Membre Patron
Cornillot, Confiseur, Membre Patron
Coustenoble, Boulanger, Membre Patron
Chotteau, Epicier, Membre Ouvrier
Delaporte, Boulanger, Membre Ouvrier
Titren, Boucher, Membre Ouvrier

La Séance est ouverte à 15 Heures sous la Présidence de M. Devernay.

Le Procès-Verbal de la précédente séance est adopté.
Il est rendu compte aux Membres de la Commission des résultats obtenus par le Bureau au cours du mois écoulé.

M. Devernay souligne une progression sensible des Placements effectués par le Service.

M. Savaete rappelle que la présente crise des affaires limite forcément l'activité du Bureau. Toutefois, cette activité actuelle constitue la meilleure propagande pour l'avenir.

M.M. Duflo et Savaete suggèrent de faire des offres de services aux organisateurs de la Prochaine Foire Commerciale. Cette manifestation commerciale occupe chaque année un bon nombre de personnes appartenant aux différentes corporations de l'Alimentation.

M. Devernay approuve et est d'accord pour faire toutes les démarches utiles.

M. Duflo demande si la surveillance des Placeurs clandestins par la Police ne s'est pas relâchée depuis quelque temps.

M. Devernay donne l'assurance que l'Administration Municipale ne perd pas de vue les agissements des dits Placeurs.

M. Devernay rappelle que M. Patrou (Membre Patron) et M. Baquet (Membre ouvrier) ont été proposés au cours d'une précédente séance pour représenter les Cuisiniers.

La Commission, consultée, agréee ces deux nouveaux membres.

M. Duflo demande que l'on pense à organiser la propagande concernant le Personnel saisonnier à placer hors de Lille. D'accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 30.

La prochaine réunion (sous-commission) est fixée au Lundi 14 Mars 1932 à 15 Heures.

Le Secrétaire de Séance :

G. PIETTE.



L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
A PRIS CONNAISSANCE SANS OBSERVATION

Conseil d'Administration
Réunion du -4 AVR. 1932
M. PLAN



Sous-Commission Administrative du Bureau Municipal Paritaire de
Placement des Ouvriers et Employés de l'Alimentation.

Réunion du 14 Mars 1932

Les Membres de la Sous-Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 14 Mars 1932 à 15 Heures, rue de la Vignette n° 10.

Etaient présents : M.M. Devernay, adjoint au Maire
Petit, Chef du 2ème Bureau (5ème Direction)
Clarey, Hôtelier-Restaurateur, membre Patron
Duflo, Restaurateur, membre ouvrier
S'Etaient excusés: M.M. le Dr Ducamp, Chef de la 5ème Direction
Delerue, Epicier, Membre Patron
Bressinck, Brasseur, Membre Ouvrier,
Etaient absents : M.M. Cornillot, confiseur, Membre Patron,
Mullier, Confiseur, Membre ouvrier.

La Séance est ouverte à 15 Heures sous la Présidence de M. Devernay.
Le Procès-Verbal de la précédente séance est adopté.

Le compte-rendu des opérations effectuées par le Bureau au cours du mois de Février accuse une nouvelle progression du nombre des Placements.

M. DUFLO signale que, malgré les règlements édictés, un certain nombre de Placeurs continuent leur trafic irrégulier (Voir plus particulièrement l'organisation des cuisiniers).

M. DEVERNAY prie M. Duflo de bien vouloir donner des précisions et l'Administration Municipale prendra alors les mesures nécessaires.

M. DEVERNAY rappelle la propagande faite auprès des Organismes de la Foire Commerciale, Propagande qui commence d'ailleurs à porter ses fruits.

M. DUFLO dit la nécessité de faire connaître le Bureau aux commerçants de la Banlieue de Lille et même des principales Villes du Département, notre ville étant un centre d'embauchage.

D'accord.

Il est convenu que M. Duflo fournira une liste des Patrons à toucher par nos circulaires.

M. DUFLO regrette que le Bureau soit fermé le Dimanche, d'où difficulté de trouver du Personnel ce jour là.

Il n'y a pas urgence nous dit M. DEVERNAY de prévoir l'ouverture du Bureau le Dimanche. Cette mesure imposerait un remaniement du Service hors de proportion avec les résultats qu'on en peut espérer. N'oublions pas que malgré la progression constatée, le nombre des offres est encore loin d'équilibrer celui des demandes.

Et si même se présente parfois une offre le Dimanche matin, la possibilité de la satisfaire est bien aléatoire : les demandeurs ne stationnant déjà pas ou très peu au Bureau en semaine.

D'où difficulté de les toucher !

Cette question a déjà été traitée par ailleurs Réunions :
I4/I2/3I et II/I/32.

Petit à petit, et la reprise des affaires aidant, le Bureau Municipal ne peut que prospérer.

M. CLAREY approuve et ajoute que nous rencontrons, parmi d'autres difficultés, tout un courant d'habitudes à vaincre chez ceux que nous voulons attirer à nous. Il s'agit de leur démontrer, par un effort persévérant, que leur intérêt est de s'adresser à un organisme officiel plutôt qu'aux bureaux clandestins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 45.

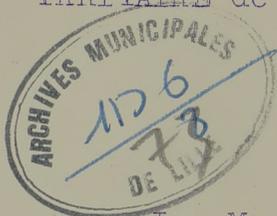
La prochaine réunion (sous-commission) est fixée au lundi II Avril 1932 à 15 Heures.

Le Secrétaire de Séance :

G. PIETTE.

SOUS COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU MUNICIPAL

PARITAIRE de PLACEMENT des OUVRIERS et EMPLOYES de l'ALIMENTATION



Réunion du 11 Avril 1932

Les Membres de la Sous-Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 11 Avril 1932 à 15 heures, rue de la Vignette n° 10.

Etaient présents : M.M. Devernay, adjoint au Maire
Petit, chef du 2° Bureau (5ème Direction)
Duflo, Restaurateur, membre ouvrier
Delerue, Epicier, membre patron.

S'étaient excusés : M.M. Le D^r Ducamp, chef de la 5° Direction
Bressinck, Brasseur, membre ouvrier
Clarey, Restaurateur, membre patron

Etaient absents : M.M. Cornillot, confiseur - membre patron
Mullier, confiseur - membre ouvrier

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Devernay.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Il est ensuite rendu compte des résultats obtenus par le Bureau au cours du mois de Mars.

M. Devernay déplore le peu d'empressement qu'ont mis à s'adresser au Bureau Municipal M.M. les Exposants de la Foire Commerciale, et ceci malgré de nombreuses démarches de notre part.

L'Administration Municipale s'efforcera, à l'avenir, d'éviter le retour d'une pareille carence.

Des circulaires de propagande ont été adressées à bon nombre de Patrons qui, pour la plupart, leur ont réservé bon accueil.

M. Delerue demande que cette propagande soit complétée par des annonces périodiques dans les journaux.

D'accord.

M. Duflo signale que les agissements des organismes irréguliers de Placement continuent et nous en donne des preuves formelles.

Ces précisions permettront d'exercer une répression efficace assure M. Devernay.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15 heures 30.

La prochaine réunion (commission plénière) est fixée au lundi 9 Mai à 15 heures.

Le Secrétaire de séance :

G. PIETTE.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU MUNICIPAL

PARITAIRE DE PLACEMENT DES OUVRIERS ET EMPLOYES DE L'ALIMENTATION



Réunion du 9 Mai 1932



Les Membres de la Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 9 Mai 1932 à 15 Heures, rue de la Vignette n° 10.

Etaient Présents : M.M. Devernay, adjoint au Maire
Ducamp, Chef de la 5ème Direction
Petit, Chef du 2ème Bureau (5ème Direction)
Delerue, Epicier, Membre Patron
Savaète, Boucher-charcutier - Membre Patron
Baquet, Cuisinier - Membre Ouvrier
Bressinck, Brasseur, Membre Ouvrier
Duflo, Restaurateur - Membre Ouvrier

S'Etait excusé : M. Coustenoble, Boulanger - Membre Patron.

Etaient absents : M.M. Levêque, Directeur de l'Office départemental de Placement.
Clarey, Hôtelier-Restaurateur, Membre Patron.
Cornillot, confiseur, Membre Patron
Goudaert, Pâtissier, Membre Patron
Patrou, Directeur de l'Hôtel Bellevue - Membre Patron
Watel, Brasseur - Membre Patron
Chotteau, Epicier, Membre Ouvrier
Delaporte, Boulanger - Membre Ouvrier
Mullier, Confiseur - Membre Ouvrier
Pionnier, Pâtissier, Membre Ouvrier
Titren, Boucher - Membre Ouvrier.

La Séance est ouverte à 15 Heures sous la présidence de M. Devernay
Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Du compte-rendu des opérations du mois précédent ressort une progression du nombre des placements alors que celui des demandes d'emplois a diminué.

M. DEVERNAY signale qu'une enquête a été faite à la suite des déclarations de M. Duflo sur les placeurs clandestins (séance du II/4/32).
Aucun agissement irrégulier n'a pu jusqu'à présent être relevé.

M. DUFLO demande le pointage journalier des chômeurs par le Bureau Municipal de Placement.

M. DEVERNAY rappelle que ce pointage est déjà assuré par le Bureau de Bienfaisance.

Toutefois les adhérents au Bureau Municipal de placement secourus par le syndicat de l'alimentation pourront être munis d'une carte de pointage quotidien.

Ceci afin de les encourager à se présenter plus fréquemment au Bureau. M. le Président fait connaître que de nombreux patrons susceptibles de s'intéresser à notre oeuvre ont encore été touchés par lettres.

M.M. BAQUET et DUFLO s'offrent comme démarcheurs afin d'intensifier la propagande.

M. DEVERNAY accepte leur concours à condition que celui-ci soit bénévole, les crédits étant limités.

D'accord.

Des cartes d'introduction leur seront données.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15 H 30.

La prochaine réunion (sous-commission) est fixée au Lundi 13 Juin à 15 Heures.

Le Secrétaire de Séance :

G. PIETTE

Conseil d'Administration
Réunion du 25 JUIN 1932

M. PLANQUE

Sous-Commission administrative du Bureau Municipal Paritaire

de Placement des Ouvriers et Employés de l'Alimentation



Réunion du 13 JUIN 1932

Les Membres de la Sous-Commission administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 13 Juin 1932 à 15 heures, rue de la Vignette n° 10.

Etaient présents: MM. Devernay, adjoint au maire;
Petit (Chef du 2° Bureau (5° Direction)
Clarey, Hôtelier-Restaurateur, membre patron;
Bressinck, brasseur, membre ouvrier;
Duflo, restaurateur, membre ouvrier;

S'étaient excusés: MM. Ducamp, Chef de la 5ème Direction;
Cornillot, confiseur, membre patron;

Etaient absents: MM. Delerue, épicier, membre patron;
Mullier, confiseur, membre ouvrier.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Devernay.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Le compte-rendu des opérations accuse une nouvelle progression des placements effectués au cours du mois de Mai.

Suite à la demande de M. Duflo, une nouvelle enquête de la police concernant certains organismes de Placement a été effectuée. Ces organismes ayant présenté jusqu'à alors toutes les apparences de régularité désirable ne peuvent retenir davantage notre attention pour l'instant.

M. Duflo insiste sur la difficulté, toujours pareille, de trouver du personnel le dimanche. Pour des raisons déjà exposées au cours de précédentes séances et que veut bien rappeler M. Devernay il ne peut être question d'ouvrir le bureau le dimanche. A ces raisons viennent s'ajouter les difficultés dues à la crise actuelle des affaires: nos efforts s'en trouvent contrariés (M. Bressinck).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h.30.

La prochaine réunion (sous-commission) est fixée au lundi 11 Juillet à 15 heures.

Le Secrétaire de Séance:
G. Piette.

SOUS COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU MUNICIPAL PARITAIRE DE
PLACEMENT DES OUVRIERS ET EMPLOYES DE L'ALIMENTATION



Réunion du 11 Juillet 1932



Les membres de la Sous-Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 11 Juillet 1932 à 15 heures, rue de la Vignette n° 10

Etaient présents : M.M. Devernay, Adjoint au Maire,
Petit, chef du 2^e Bureau (5^eme Direction)
Bressinck, brasseur, membre ouvrier

S'étaient excusés : M.M. Ducamp, Chef de la 5^eme Direction,
Clarey, Hotelier, restaurateur, membre patron,
Cornillot, confiseur, membre patron,
Delerue, Epicier, membre patron,
Duflo, restaurateur, membre ouvrier,
Mullier, confiseur, membre ouvrier.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Devernay.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté et il est rendu compte des opérations effectuées par le Bureau au cours du mois de Juin.

M. DEVERNAY - propose de reporter au 2^eme lundi du mois d'Octobre (le 10) la prochaine réunion de la Commission, étant donné que la plupart de ses membres ne sont pas libres ou sont absents de Lille durant les mois d'Août et de Septembre.

De plus, M. le Président demande qu'il n'y ait plus, pour la sous-commission, de réunion mensuelle fixe et ce afin d'éviter des dérangements inutiles.

Cette sous-commission serait convoquée par ses soins toutes les fois que des questions importantes seraient à discuter.

D'accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30.

Le Secrétaire de séance:

G. PIETTE.

Commission administrative du Bureau Municipal Paritaire
de placement des ouvriers et employés de l'alimentation



Réunion du 10 Octobre 1932



Les membres de la Commission Administrative du Bureau Paritaire de placement se sont réunis le 10 Octobre 1932 à 15 heures, à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents: M.M. Devernay, Adjoint au Maire,
Ducamp, Chef de la 5ème Direction
Petit, Chef du 2ème Bureau (5ème Direction)
Delerue, Epicier, membre patron

Etaient absents: M.M. Lévêque, Clarey, Cornillot, Coustenoble,
Goudaert, Patrou, Savaète, Watel, Baquet,
Bressinck, Chotteau, Delaporte, Duflo,
Mullier, Pionner (excusé), Titren.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Devernay.

M. Leroy présente les excuses de M. Coustenoble qui, retenu, l'a prié de le représenter au sein de la Commission.

Le procès-verbal de la précédente séance (sous-commission du II Juillet 1932) est adopté.

Il est ensuite rendu compte des résultats obtenus au cours du trimestre écoulé.

M. Devernay constate que de nombreux ouvriers continuent de s'intéresser au Bureau Municipal de placement, et ceci malgré une légère désorientation possible du fait du changement de local du Bureau. Le pointage obligatoire des chômeurs de l'alimentation secourus par les caisses syndicales n'est sans doute pas étranger à ce résultat.

D'autre part la propagande auprès des patrons est activement entretenue, soit par l'insertion d'articles dans les journaux locaux, soit par l'envoi de notices.

La Commission approuve le projet de rendre facultatives les réunions de la sous-commission administrative du Bureau de placement. Les dites réunions de sous-commission n'auront plus lieu que sur convocation expresse de M. Devernay chaque fois qu'il le jugera opportun. Chacun des six membres de la sous-commission recevra l'état mensuel des opérations du bureau.

Les membres présents à la réunion de ce jour insistent vivement auprès de leurs collègues pour que les séances futures soient plus fréquentées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15 H.30

La prochaine commission aura lieu le lundi 9 Janvier 1933 à 15 H.

Le Secrétaire,

G. Piette

3218 - Commission Administrative du Bureau Municipal Paritaire de
Placement des Ouvriers et Employés de l'Alimentation -
P.V. de la réunion du 9 Janvier.

L'Administration Municipale prend acte des travaux de la Commission, M. l'adjoint Devernay, son président, ayant souligné que l'éloignement de l'Hôtel de Ville du centre des hôtels étant la cause principale du nombre réduit des placements effectués par le Service.

5ème Direction.

DE PLACEMENT DES OUVRIERS & EMPLOYES DE L'ALIMENTATION



Réunion du 9 Janvier 1933.



Les membres de la Commission Administrative du Bureau Paritaire de placement se sont réunis le 9 Janvier 1933 à 15 heures, à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents: M.M. Devernay, adjoint au maire,
Petit, chef du 2^e Bureau (5^e Direction),
Clarey, restaurateur, membre patron,
Goudaert, pâtissier, membre patron,
Baquet, cuisinier, membre ouvrier,
Pionnier, pâtissier, membre ouvrier.

S' étaient excusés: M.M. Ducamp, Coustenoble, Duflo, Millier, Savaète.

Etaient absents: M.M. Lévêque, Cornillot, Delerue, Patron, Watel, Bressinck, Chotteau, Delaporte, Titren.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Devernay.

Le procès-verbal de la précédente séance (commission du 10 Octobre 1932) est adopté. Il est ensuite rendu compte des travaux du Bureau durant le trimestre précédent.

M. Devernay donne lecture d'une lettre de M. Duflo demandant que les hôpitaux et hospices de la ville de Lille donnent leur préférence au bureau municipal de placement chaque fois qu'ils auront besoin de personnel.

Une note en ce sens a été envoyée à la direction des services hospitaliers qui ont répondu favorablement.

M. Duflo demande également que l'on touche dès maintenant les organisateurs de la Foire Commerciale d'Avril prochain. Cette manifestation économique est à même d'occuper non seulement du personnel qualifié de l'alimentation mais aussi un certain nombre de contrôleurs, manœuvres, etc...

Ce serait l'occasion d'employer quantité de chômeurs lillois secourus et l'Office municipal de placement est tout indiqué à ce moment pour canaliser les offres d'emplois. Toute la suite sera donnée à cette proposition parfaitement justifiée.

Est également retenue la proposition, appuyée par M.M. Clarey et Baquet d'intensifier la propagande pour le bureau jusque sur le littoral en vue de la saison touristique prochaine.

M. Clarey s'engage à toucher personnellement les organisations patronales de l'industrie hôtelière.

L'Administration Municipale donnera d'ailleurs toute la publicité officielle nécessaire, à la bonne marche du Bureau de Placement

...

Conseil d'Administration
Réunion du 16 JAN. 1933
M. PLANQUE

M.M. les Membres de la Commission s'accordent à constater que le choix d'un local au centre de la ville eut été plus heureux lors du transfert du Bureau paritaire.

Place Rihour, par exemple, les locaux du Commissariat ou de l'ancienne mairie eussent parfaitement convenu. Au centre des affaires, les commerçants s'y adresseraient plus facilement.

Ce serait un meilleur emplacement pour combattre l'influence des placeurs clandestins souligne aussi M. Pionnier.

La proposition est à étudier - M. Devernay -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 45

La prochaine commission aura lieu le lundi 10 Avril 1933 à 15 heures.

Le Secrétaire de séance:

G. PIETTE.

Conseil d'Administration
Réunion du 27 MARS 1933
M. PLANQUE

Rapport-Adopté



Commission Administrative du Bureau Municipal Paritaire de
Placement des Ouvriers et Employés de l'Alimentation



Réunion du 13 Mars 1933

Les membres de la Sous-Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 13 Mars 1933 à 15 heures, à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents : MM. Devernay, adjoint au maire,
Ducamp, chef de la 5ème direction,
Petit, chef du 2ème bureau (5ème direction)
Bressinck, brasseur, membre ouvrier,
Duflo, restaurateur, membre ouvrier.

Etaient absents : MM. Clarey, Cornillot, Delerue, Mullier.

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Devernay, adjoint au maire.

Est adopté le procès-verbal de la précédente séance (commission du 9-I-33).

M. Devernay rappelle que la sous-commission de ce jour est réunie sur la demande de M. Duflo. Il est en effet assez indiqué de délibérer et de prendre quelques décisions avant l'ouverture proche de la Foire Commerciale.

M. Devernay donne lecture de la correspondance échangée avec MM. Bouchery, commissaire général de la Foire Commerciale (notre lettre du 10-I-33 et sa réponse du 30-I-33).

Tant par ces lettres qu'au cours de communications téléphoniques de MM. Devernay et Petit, M. Bouchery s'est engagé à ne rien négliger pour que le plus de personnel possible soit embauché par l'intermédiaire du Bureau Municipal de Placement.

Les exposants étant tenus jusqu'au 15 courant par la Foire de Lyon, dès cette date les pourparlers seront repris et la liste des exposants demandée.

M. Devernay donne l'assurance à M. Duflo que tout sera mis en oeuvre pour que cette manifestation commerciale soit l'occasion d'un renouvellement d'activité pour le Bureau Municipal de Placement.

M. Devernay donne alors lecture d'une lettre de M. Duflo demandant où en est la surveillance de l'activité des placeurs particuliers.

L'enquête de police effectuée à cet effet nous apprend que rien d'illégal n'a été relevé contre les placeurs autorisés régulièrement.

Quelques uns d'entre eux établis cafetiers, ont été mis en demeure de changer de local pour respecter la loi et se sont exécutés. Partant, le rôle de la Municipalité s'arrêtera en ce qui les concerne.

M. Duflo insiste sur le fait qu'un certain nombre de placeurs clandestins travaillent en marge de toute surveillance.

M. Devernay le prie de donner des précisions et lui transmet le double de notre enquête de police afin de faciliter sa tâche.

La date de la prochaine réunion étant mise en cause, celle précédemment prévue (10 Avril - Commission) est écartée comme trop proche et en pleine reprise d'affaires (Foire Commerciale, etc..) et par conséquent sans utilité réelle.

M. Bressinck propose le mois de mai.

Pour des raisons pratiques exposées par M. Duflo, la Sous-Commission se rallie à la date du 12 Juin, mais à 15 h 30. Cette heure étant trouvée plus commode par M. Bressinck.

Cette réunion au début de juin a plus de chance de réunir le maximum de membres, les mois qui suivent créant une certaine dispersion du fait de la saison des vacances.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15 h 45.

Le Secrétaire de Séance,

G. PIETTE.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU
MUNICIPAL PARITAIRE DE PLACEMENT DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS
DE L'ALIMENTATION.

Rapport-Adopté



Réunion du 12 Juin 1933.

Les membres de la Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 12 Juin 1933, à 15 heures 30, à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents: M.M. Devernay, adjoint au Maire,
Ducamp, chef de la 5ème direction,
Petit, chef du 2ème Bureau (5è Direction)
Delerue, épicier, membre patron
Bressinck, brasseur, membre ouvrier,
Duflo, restaurateur, membre ouvrier,
Pionnier, pâtissier, membre ouvrier.

S'étaient excusés: M.M. Coustenoble, Watel.

Etaient absents: M.M. Clarey, Cornillot, Goudaert, Patron, Savaète,
Baquet, Chotteau, Delaporte, Mullier, Titren,
Lévêque.

La séance est ouverte à 15 heures 30, sous la présidence de M. Devernay.

Aucune observation n'étant faite quant au rapport de la précédente séance, le procès verbal de la sous commission du 13 Mars 1933 est adopté.

Il est rendu compte des opérations effectuées par le Bureau au cours des trois mois écoulés.

M. Duflo - déplore qu'on ne puisse enregistrer un nombre plus important de placements.

M. Devernay - fait remarquer que si l'on constate une légère reprise des affaires la situation économique est encore bien en dessous de la normale.

De plus, il ne faut pas oublier que diverses organisations (amicales, groupements patronaux, etc...) continuent de faire du placement et constituent pour notre office une concurrence difficile à combattre.

D'ailleurs, qu'il s'agisse des organisations reconnues ou des placeurs clandestins, l'administration municipale ne perd pas de vue leur activité, tant pour faire respecter la loi aux unes que pour essayer de supprimer les autres.

M. Devernay - donne alors lecture de la correspondance et des enquêtes de police effectuées à ce sujet.

...

M. Duflo communique des renseignements tendant à prouver que certaine association reconnue et autorisée à placer agit d'une façon contraire à l'esprit de la loi; en dehors des heures d'ouverture de ce bureau, toutes les communications téléphoniques concernant le placement étant prises par le cafetier voisin (constatations de M. Duflo et rapport de Police du 12/4/33).

La Police sera avisée d'avoir à mettre fin à ces pratiques.

Un autre cas, bien caractérisé, est envisagé: c'est celui d'un cafetier connu pour son activité, déjà ancienne, de placeur. Aux dires mêmes des rapports de police et selon les déclarations de l'intéressé, ce cafetier reçoit des offres d'emplois qu'il transmet au secrétaire du Syndicat des Cuisiniers.

Or, tout en admettant que certaines offres puissent parvenir de cette manière au Bureau Municipal de Placement, cette façon de procéder n'en reste pas moins irrégulière en elle même.

Toute personne demandant ou offrant un emploi doit être envoyée purement et simplement au Bureau Municipal de Placement qui n'a rien à connaître de l'intervention d'autres personnes quelles qu'elles soient.

M. Devernay prend acte de ces remarques très justes et promet à M. Duflo de mettre fin à cet état de choses :

1°) En écrivant à M. Baquet, secrétaire du Syndicat des Cuisiniers pour le prier de nous donner toutes les explications nécessaires.

2°) En signalant à M. le Commissaire Central les faits incriminés qui sont autant d'infractions aux prescriptions du Code du Travail.

M. Duflo d'accord avec M.M. Delerue et Pionnier, émet le voeu que le placement devienne un monopole municipal. C'est la seule façon de supprimer l'exploitation des sans-travail.

M. Bressinck prie M. Devernay de bien vouloir appuyer à nouveau la proposition qu'il a déjà faite de munir le personnel du Bureau de placement d'une carte de tramway. Ceci afin de faciliter le service.
D'accord.

Sur proposition de M. Delerue, et ceci pour rendre plus claire la publicité faite à notre office de Placement, il est convenu d'en libeller comme suit le titre :

"Bureau Municipal de Placement.....
placé sous le contrôle d'une Commission patronale et ouvrière de
l'Alimentation"

Les vacances proches et quelques congrès vont éloigner de Lille à différentes reprises un certain nombre de membres de la commission administrative du Bureau de placement. Aussi, est-il décidé de reporter la prochaine réunion au 1er lundi d'Octobre à 15 H 30 (soit le 2 Octobre).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 H 30.

Le Secrétaire de Séance :

G. PIETTE



Commission Administrative
du Bureau Municipal Paritaire de Placement des Ouvriers
et Employés de l'Alimentation.

Réunion du 2 Octobre 1933

Les Membres de la Commission Administrative du Bureau paritaire de Placement se sont réunis le 2 Octobre 1933, à 15 h,30, à l' Hôtel de Ville.

Etaient présents : MM. Devernay, adjoint au Maire;
Petit, Chef du 2ème Bureau, 5ème Direction;
Delerue, Epicier, Membre patron;
Savaële, Boucher, Membre patron;
Baquet, Cuisinier, Membre ouvrier;
Duflo, Restaurateur, Membre ouvrier;
Pionnier, Pâtissier, Membre Ouvrier

S'étaient excusés: MM. le Dr. Ducamp, Chef de la 5ème Direction;
Bressinck, Brasseur, Membre Ouvrier;

Etaient absents : MM. Levêque, Clarey, Cornillot, Coustencoble,
Goudaert, Watel, Delaporte, Mullier, Titren.

La Séance est ouverte à 15 h,30 sous la Présidence de M. Devernay.

Le procès-verbal de la précédente réunion (commission du 12/6/1933) est adopté.

Il est ensuite rendu compte des résultats obtenus au cours du trimestre échu (Juillet, Août, Septembre)

M. Devernay, rappelle qu'il ne perd pas de vue la possibilité du transfert du Bureau dans un local situé au centre de la Ville.

Différentes solutions ont été envisagées (Octroi, Commissariat Central Finances...) Mais aucune n'a pu être résolue jusqu'à présent.

Ce transfert pouvant devenir un important facteur de succès pour l'Office Municipal de Placement, la question en sera soulevée chaque fois que se présentera une possibilité quelconque d'aboutir.

Etant donné la crise actuelle le Bureau ne peut guère prendre un plus grand essor en ce moment.

M. Savaële souligne à ce sujet que dans la seule corporation de la Boucherie qu'il représente beaucoup de commerçants ont vu baisser leur chiffre d'affaires à la suite des restrictions que s'impose la clientèle touchée par le chômage.

Cet état de choses s'étendant à tous les commerces de détail, l'embauche en souffre forcément.

M. Pionnier demande où en est la municipalisation des bureaux de Placement, mais ceci est une question très vaste et qui se place sur le plan de la réglementation internationale du travail.

M. Delerue prie l'Administration de continuer à rappeler périodiquement au public, par la voie des journaux, l'existence et le but du Bureau Municipal de Placement.

D'accord.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 heures.

La prochaine réunion de la Commission Administrative est prévue pour le lundi 8 Janvier 1934 à 15 h,30.

Le Secrétaire de Séance :

Signé : G. Picotte.

Vu :

Signé : DEVERNAY.



Conseil d'Administration
Réunion du 5 FEV 1934
M. PLANQUE



COMMISSION ADMINISTRATIVE

du Bureau Municipal Paritaire de Placement
des Ouvriers et Employés de l'Alimentation

REUNION du 8 JANVIER 1934

Les membres de la Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 8 Janvier 1934, à 15 heures 30, à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents: M.M. Devernay, adjoint au Maire;
Petit, Chef du 2ème Bureau (5è Direction)
Delerue, Epicier, Membre patron
Savaète, Boucher, membre patron
Bressinck, brasseur, membre ouvrier
Duflo, restaurateur, membre ouvrier
Pionnier, pâtissier, membre ouvrier

S'étaient excusés: M.M. le Dr Ducamp, chef de la 5ème Direction
Coustenoble, boulanger, membre patron

Etaient absents: M.M. Levêque, Clarey, Cornillot, Goudaert, Watel,
Baquet, Delaporte, Mullier, Titren.

La séance est ouverte à 15 h. 30 sous la présidence de M. Devernay.
Le procès-verbal de la précédente séance (2/10/33) étant adopté, lecture est ensuite faite des résultats obtenus, au cours du trimestre écoulé par le Bureau Municipal de placement.

M. DEVERNAY expose que, selon la proposition de M. Delerue, de nombreuses insertions ont été faites dans la presse locale pour signaler ou rappeler aux employeurs l'existence de notre Bureau. Cette publicité sera renouvelée périodiquement.

Le transfert du Bureau paritaire dans un autre local reste à l'ordre du jour.

Cette question, très importante, retient toute l'attention de M. Devernay, mais la solution immédiate ne peut en être envisagée, ceci pour différentes raisons d'opportunité ou de crédit.

M.M. DUFLO et BRESSINCK estiment que de nombreux ouvriers étrangers sont encore employés dans la région malgré les lois et règlements.

M. DEVERNAY assure que le renouvellement des cartes de travailleurs étrangers fait l'objet d'un contrôle de plus en plus sévère. Ceci est d'ailleurs du ressort de la Préfecture qui a des ordres très stricts à ce sujet.

Il est ensuite convenu qu'une lettre sera incessamment adressée à M. Bouchery, Commissaire Général de la Foire Commerciale, de façon à ce que les exposants de la prochaine Foire d'Avril soient engagés à embaucher le plus de personnel possible par l'intermédiaire du Bureau municipal de Placement.

M. BRESSINCK demande que soit renouvelée la proposition de carte de tramway pour l'employé chargé du service.
La Commission ratifie cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 15.
La prochaine réunion est fixée au lundi 16 Avril 1934 à 15 h. 30'.

Le Secrétaire de Séance,
G. PRETTE.

Vu:
signé: Dr DUCAMP.
16/1/34

Vu:
signé: DEVERNAY
10/1/34

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU MUNICIPAL

PARITAIRE DE PLACEMENT DES OUVRIERS ET EMPLOYES DE

L'ALIMENTATION

Réunion du 16 Avril 1934

Conseil d'Administration
Réunion du 8 MAI 1934
M. PLANQUE



Les Membres de la Commission Administrative du Bureau Paritaire de Placement se sont réunis le 16 Avril 1934 à 15 heures 30, à l'Hôtel de Ville.

Etaient présents: M.M. Devernay, Adjoint au Maire
Petit, Chef du 2ème Bureau (5ème Direction)
Delerue, Epicier, Membre patron
Savaète, Boucher, Membre patron
Bressinck, Brasseur, Membre ouvrier
Duflo, Restaurateur, Membre ouvrier
Pionnier, Pâtissier, Membre ouvrier.



S'étaient excusés: M.M. le Dr Ducamp, chef de la 5ème Direction
Clarey, Hôtelier-Restaurateur, Membre patron
Coustenoble, Boulanger, Membre Patron

Etaient absents : M.M. Lévêque, Cornillot, Goudaert, Watel,
Baquet, Delaporte, Titren, Mullier.

La séance est ouverte à 15h30 sous la présidence de M. Devernay.

Le procès-verbal de la réunion du 8 Janvier 1934 est adopté.

Il est rendu compte des résultats obtenus par le Bureau de Placement au cours du 1er trimestre 1934.

M. DEVERNAY donne lecture de la correspondance échangée avec l'administration de la Foire Commerciale en vue du placement des employés de l'Alimentation à l'occasion de cette manifestation.

Grâce aux renseignements fournis par M. Bouchery, Commissaire Général de la Foire, notre propagande a pu toucher la plupart des Exposants susceptibles de s'intéresser à notre organisme.

M. SAVAETE fait remarquer que beaucoup d'exposants sont venus avec leurs employés. Ils préfèrent en effet employer un personnel spécialisé dans ce genre de travail.

Ceci explique que nous ayons été tenus à l'écart du placement.

M.M. BRESSINCK et DUFLO formulent cependant une observation : La corporation des hôteliers-restaurateurs pouvait s'adresser au Bureau municipal de placement; elle n'a aucune raison pour prendre du personnel en dehors de la Ville.

Les brasseries locales qui ont installé des stands de dégustation ou des buvettes dans la Foire se trouvent dans le même cas. Elles peuvent faire appel à du personnel lillois.

M. DUFLO demande que des notices de propagande soient envoyées aux maisons nouvellement installées telles que: Café Jean, café le Lutterbach, etc.

La Commission émet un avis favorable à cette suggestion.

M. DEVERNAY rend compte ensuite du résultat des différentes enquêtes de police concernant les agissements des placeurs clandestins.

Par ailleurs une intervention a été faite auprès des services départementaux: Inspection du travail, Contrôle de la Main d'Oeuvre étrangère, pour que soient observées les mesures restrictives de la loi sur l'emploi des ouvriers étrangers.

Les délinquants ont été mis en demeure de régulariser leur situation. Certaines poursuites ont même été exercées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 h 15.

La prochaine réunion de Commission est reportée au lundi 8 Octobre

1934.

La Sous-Commission sera convoquée en cas d'urgence.

Le Secrétaire de séance:

G. PIETTE.

Vu

Th. DEVERNAY, Adjt.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU



MUNICIPAL PARITAIRE DE PLACEMENT DES OUVRIERS & EMPLOYES

DE L'ALIMENTATION

Conseil d'Administration 1934
Réunion du 29 OCT 1934
M. PLANOUR

Réunion du 8 Octobre 1934

Les Membres de la Commission Administrative du Bureau paritaire de placement se sont réunis le 8 Octobre 1934 à 15 heures 30, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. l'adjoint DEVERNAY.

Etaient présents : M.M. DEVERNAY, adjoint au maire,
DUCAMP, Chef de la 5ème Direction,
PETIT, Chef du 2ème Bureau, 5ème Direction
OLIVIER, représentant M. COUSTENOBLE,
boulangier, Membre Patron,
SAVAETE, boucher-charcutier, Membre Patron
DUFLO, restaurateur, Membre Ouvrier,



S'étaient excusés: M.M. COUSTENOBLE, boulangier, Membre Patron,
DELERUE, Epicier, Membre Patron,
CORNILLOT, confiseur, Membre Patron.

Etaient absents : M.M. CLAREY, GOUDAERT, WATEL, BRESSINCK,
DELA PORTE, MULLIER, PIONNIER, TITREN,
LEVEQUE.

Le procès-verbal de la séance du 16 Avril 1934 est adopté.

Il est rendu compte des résultats obtenus par le Bureau de placement au cours des 2ème et 3ème trimestres 1934.

M. DEVERNAY rappelle aux Membres de la Commission que la lutte contre les bureaux clandestins de placement est poursuivie sans arrêt.

Si dernièrement un délinquant a été acquitté, à cause de la défaillance des témoins, il n'en reste pas moins vrai que l'Administration avait fait tout ce qu'il était en son pouvoir de faire mais n'a pu que s'incliner devant la décision des tribunaux.

Un autre cafetier, soupçonné de placement clandestin, est actuellement l'objet d'une surveillance très active.

M. DUFLO remet en question le déplacement du Bureau.

A ce sujet certains employeurs ont fait remarquer à M. DUFLO qu'ils ne se trouvaient pas à l'aise pour discuter au guichet du bureau de placement; - et ce en raison du va-et-vient des ouvriers venant solliciter un emploi.

M. DEVERNAY objecte à cela que les dits employeurs ont toujours la ressource de s'adresser directement à M. DUCAMP, Directeur ou à M. PETIT, Chef de service dans les bureaux desquels ils peuvent s'expliquer sans témoins.

Par ailleurs les circonstances actuelles ne permettent pas d'engager des frais élevés pour un déplacement ou un nouvel aménagement du bureau.

M. SAVAETE demande quelques explications sur les conditions requises pour l'inscription des ouvriers et employés au bureau de placement.

M. DEVERNAY résume à M. SAVAETE les formalités à remplir par les demandeurs d'emplois.

En ce qui concerne l'inscription des ouvriers et employés étrangers une condition spéciale s'impose : celle de présenter une carte d'identité de "Travailleur" délivrée sous le contrôle de l'Office Régional de la Main-d'Oeuvre étrangère.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 heures.

La prochaine séance est fixée au Lundi 14 Janvier 1935.

Vu:
Le Directeur : D^r DUCAMP

Vu:
l'adjoint : DEVERNAY

Le Secrétaire de séance:
G. FIERRE

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU



MUNICIPAL PARITAIRE DE PLACEMENT DES OUVRIERS ET EMPLOYES
DE L'ALIMENTATION

Conseil d'Administration
Réunion du 28 JANV. 1935
M. PLANQUE

Réunion du 14 Janvier 1935

Les Membres de la Commission administrative du Bureau paritaire de placement se sont réunis à la Mairie le 14 Janvier 1935 à 15 h 30 sous la présidence de M. DEVERNAY, A l'joint au Maire.



Etaient présents : MM. Devernay, adjoint au maire, Petit, Chef du 2ème Bureau-5° Direction Olivier, représentant M. Coustenoble, boulanger, membre patron, Savaete, boucher charcutier, membre patron, Bressinck, brasseur, membre ouvrier, Duflo, restaurateur, membre ouvrier.

S'était excusé : M. Ducamp, chef de la 5ème Direction.

Etaient absents : MM. Cornillot, Delerue, Goudaert, Watel, Delaporte, Mullier, Pionnier, Titren, Leveque.

Le procès-verbal de la dernière réunion a été adopté sans observation.

Il est rendu compte des résultats obtenus par le Bureau de placement au cours du 4ème trimestre 1934.

M. Devernay fait remarquer à ce sujet qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de la disproportion entre les offres et les demandes d'emplois, étant donné la crise économique qui sévit depuis longtemps déjà.

Toutes les corporations sont également touchées, ainsi que le fait remarquer M. Olivier, puisque dans la boulangerie même le mouvement de l'embauche est pour ainsi dire nul.

M. Bressinck souhaite que la prochaine Foire Commerciale soit l'occasion de placements plus nombreux que celle de l'an dernier.

M. Devernay assure à M. Bressinck que l'Administration Municipale a déjà pris toutes les dispositions utiles à cet effet.

Une correspondance a été échangée tout dernièrement avec M. Bouchery, Commissaire Général de la Foire. Ce dernier nous a promis qu'il interviendrait auprès des Exposants.

Différentes suggestions présentées par MM. Savaete et Devernay sont adoptées :

Avec l'approbation de M. Bouchery et quelques jours avant l'ouverture de l'Exposition des écrivains pourront être disposés dans les Halls et au Guichet du Commissariat. Ces écrivains rappelleront aux Exposants qu'ils peuvent trouver à la Mairie,

.....

Bureau de Placement, le personnel nécessaire à la tenue de leurs stands.

Des notes rédigées dans ce sens seront insérées dans les journaux.

Des circulaires seront adressées aux commerçants participant à la Foire.

Les cafetiers avoisinant le terrain de l'Exposition seront également touchés par cette publicité.

M. Devernay propose qu'une lettre soit adressée à M. le Président de la Mutualité Hôtelière, 5 rue St-Etienne à Lille en vue de rechercher les possibilités de collaboration entre cette Société et le Bureau municipal de placement.

Cette coordination apparaît comme devant être profitable aux efforts tentés par l'Administration Municipale pour combattre le chômage dans l'Industrie hôtelière.

Les Membres de la Commission donnent leur agrément à cette proposition.

La prochaine réunion de Commission est fixée au lundi 25 Mars 1935 à 15 h.30.

En raison de la Foire Commerciale, la date du 15 Avril primitivement fixée n'a pu être retenue.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 heures.

Hôtel de Ville, le 14 Janvier 1935.

Vu : Le Directeur

Dr. DUCAMP.

Le Secrétaire de Séance :

G. PIETTE.

Vu : l'Adjoint

Th. DEVERNAY.



Administrative
du 30 AVR 1935
M. PLANQUE

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU BUREAU
MUNICIPAL PARITAIRE DE PLACEMENT DES OUVRIERS
ET EMPLOYES DE L'ALIMENTATION



Réunion du 25 Mars 1935.

Les Membres de la Commission Administrative du Bureau paritaire de placement se sont réunis à la Mairie le 25 Mars 1935 à 15 h.30, sous la présidence de M. DEVERNAY, adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. DEVERNAY, adjoint au Maire,
DUCAMP, Chef de la 5ème Direction,
PETIT, chef du 2ème Bureau, 5ème Direction,
OLIVIER, représentant M. COUSTENOBLE,
boulangier, membre patron,
DELERUE, épicier, membre patron,
GOUFAERT, pâtissier, membre patron,
SAVAETE, boucher-charcutier, membre patron,
BRESSINCK, brasseur, membre ouvrier.

S'étaient excusés : M.M. DUFLO, restaurateur, membre ouvrier,
PICNNIER, pâtissier, membre ouvrier.

Etaient absents : M.M. CLAREY, CORNILLOT, WATEL, CHOTTEAU,
DELAPORTE, MULLIER, TITREN, LEVEQUE.

M. BRESSINCK présente quelques observations concernant le procès-verbal de la précédente réunion.

Le projet de collaboration avec la société "La Mutualité Hôtelière" exige certaines réserves.

Le personnel hôtelier n'accorde pas grand crédit à cette société et peut craindre l'absorption de notre bureau de placement par cet organisme.

M. DEVERNAY donne tous apaisements à ce sujet.

La critique soulevée n'est due qu'à une erreur d'interprétation.

Tous les efforts de l'Administration Municipale tendront au contraire à centraliser le placement à la Mairie, ainsi qu'à combattre le placement clandestin.

M. BRESSINCK et les autres membres de la Commission, satisfaits de ces explications adoptent le procès-verbal de la précédente réunion.

M. Bressinck rappelle la proposition déjà faite de transférer le Bureau Municipal de placement dans un local situé au centre de la Ville.

M. DEVERNAY répond que les mêmes difficultés s'y opposent : crise des affaires et frais considérables à engager.

M. DEVERNAY donne lecture de la correspondance échangée depuis le début de l'année avec M. Bouchery, Commissaire Général de la Foire Commerciale.

M. BOUCHERY nous a accordé son entier concours et s'efforce d'engager les Exposants à s'adresser à nous pour leurs besoins en personnel.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 h.15.

Hôtel de Ville le 25 Mars 1935.

Le Secrétaire de séance : G. PIETTE.

Vu : le Directeur : Dr DUCAMP - Vu l'adjoint : DEVERNAY.